

TEXTE ET SON UNITÉ MINIMALE

Énonciation – discours – texte

Proposition - énoncé

TEXTE EN TANT QUE PRODUIT D'UN ACTE DE COMMUNICATION

« Le texte est la manifestation matérielle (verbale et sémiologique : orale / graphique, gestuelle, iconique, etc.) de la mise en scène d'un acte de communication, dans une situation donnée, pour servir de projet de parole d'un locuteur donné. »

(P. Charaudeau, *La Grammaire du Sens et de l'Expression*, p. 645)

ACTE DE COMMUNICATION

- les participants à la communication : l'énonciateur (producteur), le destinataire, le récepteur
- le système des moyens de communication
- les conditions physiques de l'acte (surtout spatio-temporelles)
- le matériel qui sert de support pour véhiculer les informations communiquées
- les phénomènes que l'on communique (l'état de chose – cadre référentiel, l'intention de l'énonciateur, la communication elle-même)
- le produit de l'acte de communication – le produit de la communication langagière – le texte.

NOTIONS CLÉ DE L'ANALYSE TEXTUELLE

énonciation

discours

texte

ÉNONCIATION

- L'énonciation (= la production langagière) est une activité, par laquelle le producteur (= l'énonciateur) actualise les unités de langue (du système d'unités potentielles) et les met en discours conformément à la situation actuelle (= à la situation extralinguistique concrète de la production).
- Selon E. Benveniste, l'énonciation est « une mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ».

DISCOURS

- Le discours est un choix fonctionnel de la potentialité d'une langue, organisé conformément à la situation concrète, au genre, au contrat communicatif et à l'intention communicative.
- le discours – l'insertion du texte dans son contexte.

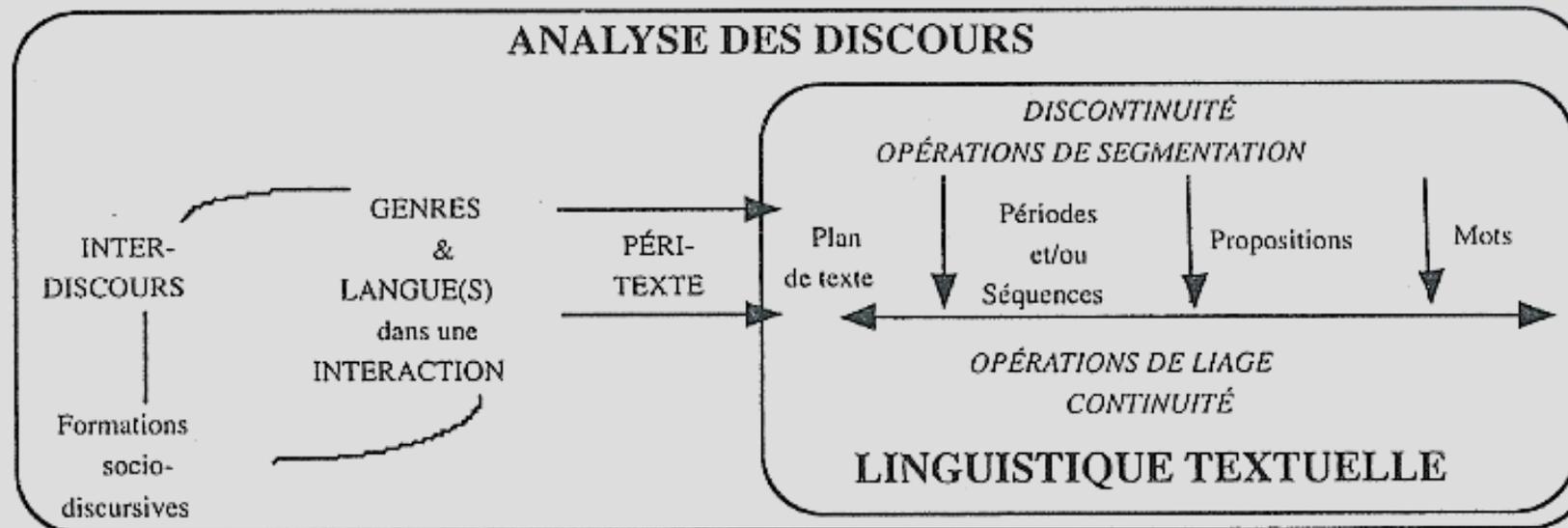
TEXTE

- Le texte est une manifestation concrète du discours. Le texte est une structuration du choix fonctionnel et de l'organisation d'unités linguistiques en discours.
 - Jean-Michel Adam fait état d'une distinction entre le discours qui serait le texte avec les "conditions de production" et le texte qui serait le discours sans les "conditions de production".
- Le texte – un ensemble d'unités linguistiques (énoncés) autonome et cohérent qui progresse vers une fin et qui a une visée communicative (pragmatique).

DIMENSIONS PRAGMATIQUE, STRUCTURELLE ET DISCURSIVE DU TEXTE

- **Dimension pragmatique** – questions relatives aux participants de l'acte de communication, au temps et l'espace de l'acte, à l'intention communicative, au cadre référentiel, etc.
- **Dimension structurelle** – l'étude de la cohérence textuelle, des connexions, de la composition séquentielle, relations sémantiques internes, etc.
- **Dimension discursive** (dans le sens étroit) – question relatives aux genres, aux interdiscours, aux formations sociodiscursives, etc.

DISCOURS VERSUS TEXTE



DISCOURS VERSUS TEXTE

le discours = le texte + « les conditions de production »

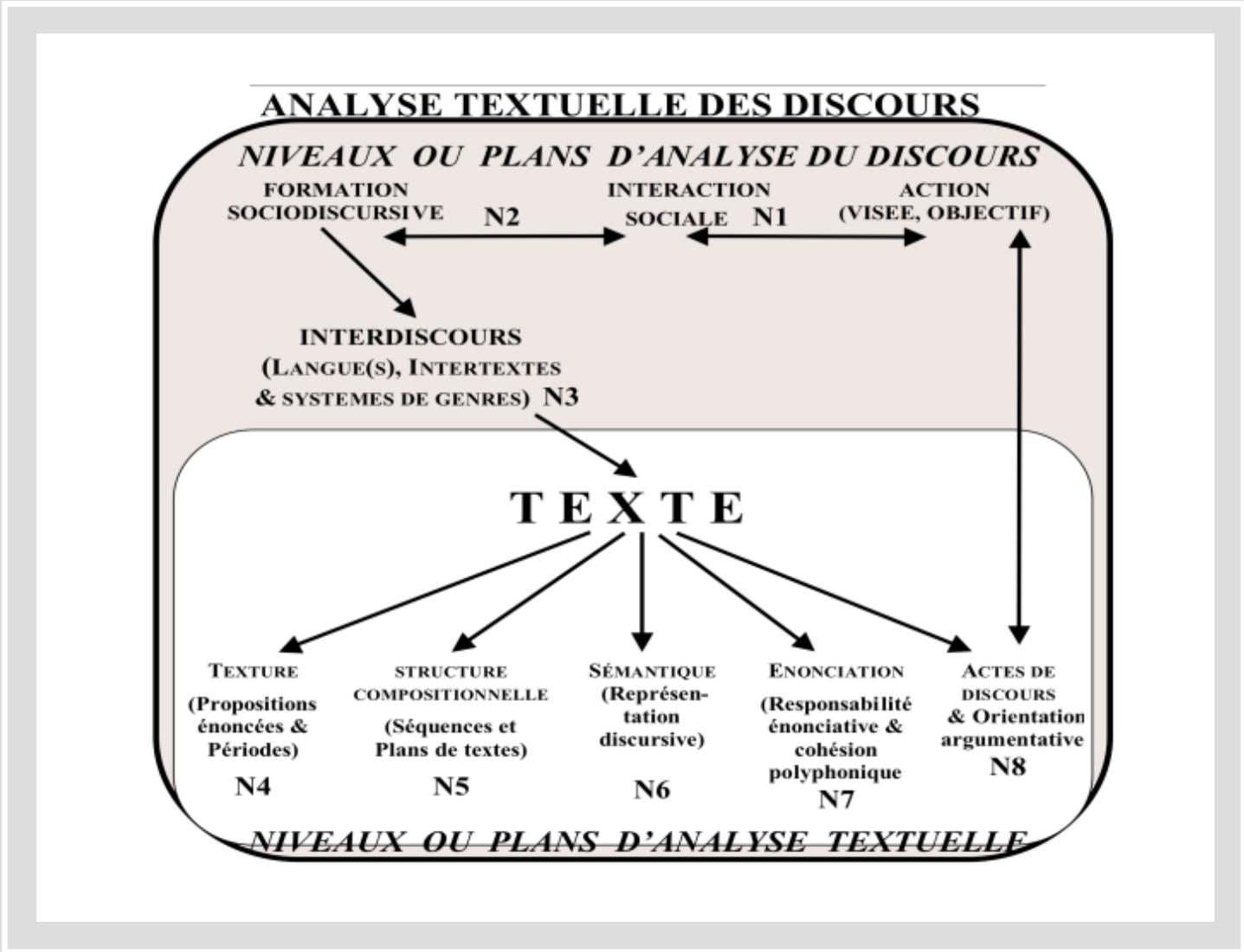
le texte = le discours – « les conditions de production »

(cette formule a son origine dans les années 1960-1980)

Critiques:

- elle laisse entendre **une opposition** et **une complémentarité** des concepts de *texte* et de *discours* alors qu'il s'agissait de dire que ces deux concepts **se chevauchent** et se recoupent en fonction de la perspective d'analyse choisie.
- Le discours est nécessairement assujéti à l'activité d'arrière-plan du lecteur, qui ne se contente pas de percevoir un texte, mais l'organise avant tout en discours. (tournant herméneutique)

DU DISCOURS
AU TEXTE



PROPOSITION-ÉNONCÉ

L'unité minimale de l'analyse textuelle

PROPOSITION-ÉNONCÉ

- **énoncé(e)** - produit d'un acte d'énonciation : énoncé par un énonciateur à destination d'un destinataire-interprétant ayant valeur de co-énonciateur
- **proposition** - micro-unité syntaxique et micro-unité de sens
Il n'existe pas d'énoncé isolé - un énoncé élémentaire répond à un ou plusieurs autres et/ou en appelle un ou plusieurs autres

PROPOSITION-ÉNONCÉ

Toute proposition-énoncé comporte trois dimensions complémentaires :

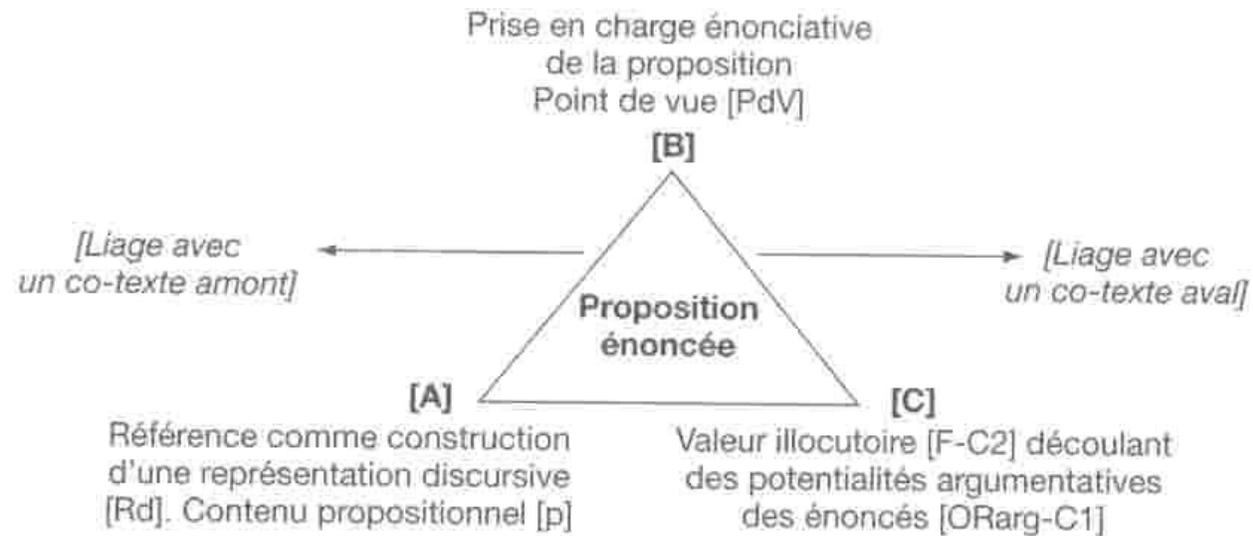
une dimension énonciative [B] qui prend en charge

un contenu référentiel [A] et lui donne

une certaine potentialité argumentative [C] qui lui confère une force ou valeur illocutoire plus ou moins identifiable

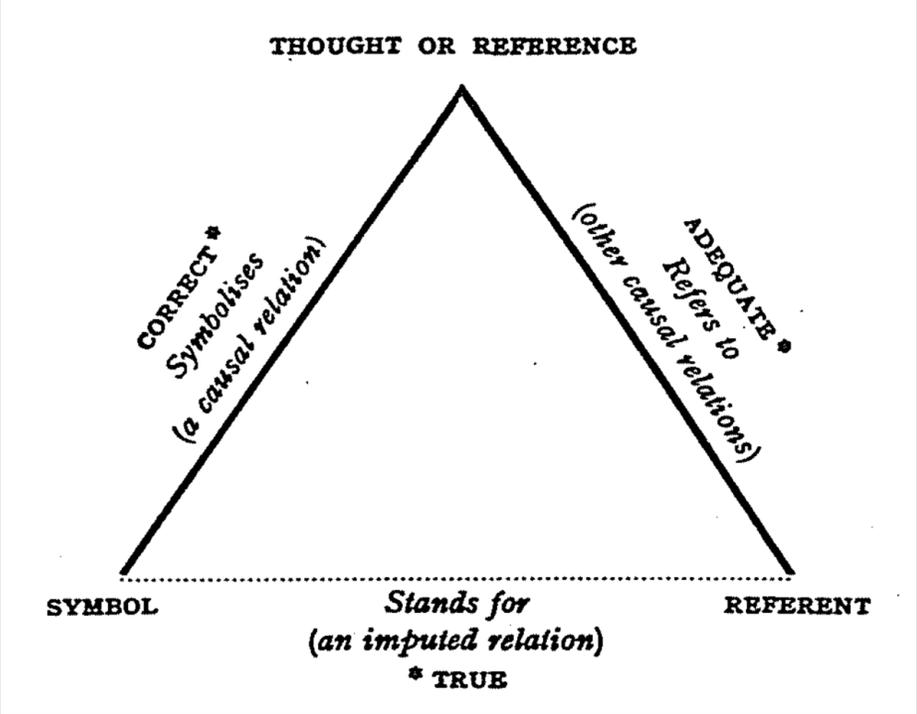
PROPOSITION-ÉNONCÉ

Schéma 9

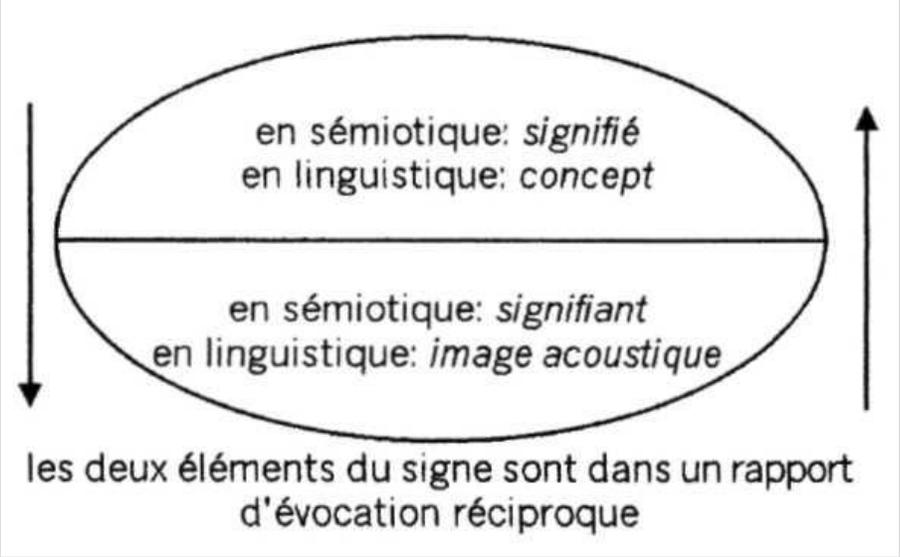


ACTE DE RÉFÉRENCE

- Référence - procédure ou fonction par laquelle la langue renvoie au monde, à la réalité extra-linguistique réelle ou imaginaire
- le schéma du signe linguistique de F. de Saussure
- le triangle sémiotique d'Ogden-Richards
- Exemple: *Le chat de mon voisin s'est perdu dans le jardin de Luxembourg.*



OGDEN-RICHARDS



SAUSSURE

PRISE EN CHARGE ÉNONCIATIVE

- Les instances responsables du point de vue exprimé dans l'énoncé (l'énonciateur)
- La prise en charge d'un point de vue est marquée par un très grand nombre d'unités de la langue :
 - Les différentes sortes de discours rapportés: discours direct (DD), discours indirect (DI) discours indirect libre (DIL)
 - Les marqueurs comme *selon*, *d'après* et *pour*, modalisation par un temps verbal comme le conditionnel, choix d'un verbe d'attribution de parole comme *prétendent*, *paraît-il*, reformulations de type (c'est) *en fait*, *en réalité*, etc.
 - Les guillemets ou italiques (les phénomènes de modalisation autonymique)

PRISE EN CHARGE ÉNONCIATIVE

- ❑ Les indices de personnes: depuis les pronoms et les possessifs marqueurs de la personne (*mon, ton/votre, son livre*), noms de qualité (*traître, ce traître de X, cet abruti de Y*)
- ❑ Les déictiques spatiaux et temporels, éléments qui font référence à la situation dans laquelle l'énoncé est produit : adverbes (*hier, demain, ici, aujourd'hui*), groupes nominaux (*ce matin, ouvrez cette porte*), groupes prépositionnels (*dans dix minutes*), adjectifs (*la semaine dernière*), certains pronoms (*il pense à moi*), certains déterminants (*mon arrivée*).
- ❑ Les temps verbaux correspondent à différents types de repérages par rapport à la position de l'énonciateur
- ❑ Les modalisateurs *sincèrement, franchement, malheureusement, etc.*

ORIENTATION ARGUMENTATIVE

- détermine le statut de l'énoncé en tant qu'argument ou contre-argument pour une conclusion ou en tant que conclusion
- Ex. (J.-M.Adam) :
Il est petit, mais il habite à Prague.
- L'orientation argumentative confère à l'énoncé une force ou valeur illocutoire plus ou moins identifiable.